

NOTICE D'INFORMATION ET FICHE D'INSCRIPTION

CANDIDATS EN FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

**Sélection pour l'admission
à l'Institut de Formation en Ergothérapie La Musse**

3 places

ANNEE 2021

Préinscription en ligne sur le site

www.larenaissancesanitaire.fr

Texte de référence : Arrêté du 17/01/2020 Titre II

Les candidats relevant de la formation professionnelle continue et justifiant d'une durée minimale de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale au 6/04/2021, peuvent être admis après examen des candidatures par un jury de sélection dont les modalités de fonctionnement sont soumises à l'accord de l'agence régionale de santé.

Calendrier :

20 janvier au 11 mars 2021 : inscriptions
17 mai 2021 : résultats
25 mai 2021 : confirmation par les candidats

Inscriptions :

Télécharger le formulaire de demande d'inscription sur le site www.larenaissancesanitaire.fr (en annexe de ce document)
Tout dossier reçu après le 11 mars 2021 à minuit sera rejeté (date et heure du mail ou cachet de la poste faisant foi)
Si vous étiez inscrit (e) sur Parcoursup, pensez à vous désinscrire, et envoyez nous l'attestation qui nous confirmera cette désinscription.

Résultats :

Les résultats seront communiqués le 17 mai 2021 par mail.

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

Le candidat sélectionné doit confirmer son admission avant le 25 mai 2021 – 23h59 (Cachet de la poste faisant foi ou date du mail).

Au-delà de cette date, le candidat qui n'a pas donné son accord écrit est présumé avoir renoncé à son admission.

Tarif :

80€ (comprend l'étude du dossier – frais non remboursables en cas de désistement)

Composition du jury : (approuvé par l'ARS)

Le directeur de l'IFE

2 responsables pédagogiques

1 assistante

1 représentant de la profession

Soit 2 réunions avant et après examen des dossiers

Critères de sélection :

La sélection se fait sur dossier, par un jury de sélection (cf. grille commune).

Il n'y a donc pas d'épreuve de sélection de type épreuve écrite et ou entretien.

Les critères de sélection sont conformes aux attendus nationaux :

Disposer d'aptitudes relationnelles :

- Aptitude d'écoute, de bienveillance, d'empathie ;
- Aptitude à travailler en équipe ;
- Capacité d'interaction avec autrui ;
- Capacité d'adaptation et de flexibilité.

Avoir un attrait pour les questions sanitaires et sociales :

- Intérêt et connaissance du métier d'ergothérapeute et du domaine médical et social ;
- Intérêt pour les sciences humaines, médicales et sociales.

Disposer de capacités d'analyse :

- Capacité à suivre une démarche scientifique ;
- Capacité d'analyse critique ;
- Capacité de résolution de problèmes et aptitude à la production créative ;
- Capacité à se questionner et à se remettre en question.

Savoir s'organiser dans son travail :

- Capacité à travailler de manière autonome ;
- Capacité organisationnelle (rigueur, méthodologie de travail).

Posséder une maîtrise de l'expression écrite et orale :

- Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral ;
- Capacité d'argumentation ;
- Capacité de synthèse ;
- Compréhension de l'anglais écrit.

Financement de la formation :

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Notice à conserver



RÉGION
NORMANDIE

Avant d'entrer en institut de formation sanitaire ou sociale en Normandie, vous devez impérativement vous assurer du mode de financement de votre formation et de vos ressources⁽¹⁾ pendant la durée de votre formation

VOUS ETES	QUI FINANCE VOTRE FORMATION ? ⁽²⁾	COÛTS PÉDAGOGIQUES ANNUELS RESTANT A VOTRE CHARGE
En poursuite de scolarité : - Titulaire du baccalauréat depuis moins de 4 ans ou - En études (scolarité sans interruption pendant plus d'une année)	Région	3 800 €
Demandeur d'emploi sans emploi	Région ou OPCO ⁽³⁾ (si éligible)	3 800 €
Salarié en CDD (droit privé ou public) ou Salarié en CDI inférieur ou égal à 24h / semaine		
Salarié en CDI supérieur à 24h / semaine	Employeur ou OPCO (7 400€)	0 € (ou 7 400€ si pas de prise en charge employeur OPCO)
Contrats aidés, Contrat de Sécurisation Professionnelle, service civique	Région	3 800 €
Agent de la fonction publique (titulaire, stagiaire, contractuel en CDI, en disponibilité, inscrit ou non à Pôle-Emploi)	Employeur ou OPCO (7 400€)	0 € (ou 7 400€ si pas de prise en charge employeur OPCO)
En formation financée par la Région	Vous-même ⁽⁴⁾	7 400 €
Dans une autre situation	Vous-même	7 400€

(1) Ressources : bourse régionale sur critères sociaux, allocation chômage, maintien de rémunération, ...

(2) Conformément aux règles de financement régionales en vigueur à compter de septembre 2020 et sous réserve de modifications

(3) OPCO : Opérateurs de Compétences (Santé, Cohésion Sociale, ANFH, Dispositif de transition professionnelle ...)

(4) Cf paragraphe 2.3 « délai de carence » des règles de financement régionales

Votre situation sera appréciée
au moment de votre confirmation d'entrée en formation.

En cas de non production des pièces demandées dans les délais impartis, le coût de la formation vous sera facturé



Bourse d'étude

Les étudiants peuvent obtenir une **bourse attribuée par le Conseil Régional**. Celle-ci est accordée en fonction des ressources (soit des parents, du conjoint ou personnelles).

La demande est faite au moment de l'admission définitive sur le site du CROUS de Normandie onglet « *bourses paramédicales et sociales* » (<http://www.crous-normandie.fr/>). Pour plus de renseignements, consulter le site « *parcours-métier* » de la Région Normandie (<https://parcours-metier.normandie.fr/>) à la rubrique « *se former aux métiers du sanitaire et social* ».

Autorisation de transmission des données :

Je soussigné(e), (Nom Prénom) _____ candidat aux épreuves de sélection pour l'admission 2021 en Institut de Formation en ergothérapie la Musse:

Déclare être informé que :

- Les informations (personnelles, administratives et relatives à ma scolarité recueillies par l'institut font l'objet d'un traitement informatique ayant pour objectif de gérer mon inscription, ma formation ainsi que mon dossier.
- Certaines de ces données sont transmises à la Région Normandie afin d'organiser la consolidation des données qualitatives, quantitatives et financières relatives à la formation professionnelle et à des fins d'analyse et de gestion de mon compte personnel de formation (CPF).
- Ces données sont conservées pendant 120 mois après la fin de ma formation par l'IFE.
- Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, je bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui me concernent et que je peux exercer auprès de la Région Normandie.

Autorise l'institut à transmettre les données me concernant.

N'autorise pas l'institut à transmettre les données me concernant

Fait à _____, le ____ / ____ / _____

Lu et approuvé

Fiche d'inscription :

ADMISSION HORS PARCOURSUP*

* Sont concernés les candidats relevant de **la formation professionnelle continue** et justifiant d'une durée minimale de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date limite de dépôt des candidatures. Cf Art.12 de l'Arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'Etat d'ergothérapeute.

A remplir lisiblement en NOIR et en LETTRES CAPITALES

Madame Monsieur

NOM :

Nom de jeune fille :

Prénoms :

Né(e) le :

Adresse :

.....

.....

Tél (fixe) : Portable :

E-mail :

.....

sollicite mon admission hors Parcoursup au titre de la formation professionnelle continue à l'Institut de Formation en Ergothérapie La Musse.

Fait à : Le :

.....


Signature :

N'oubliez pas de joindre toutes les pièces nécessaires à la constitution de votre dossier :

- Fiche d'inscription avec photo d'identité récente, de format standard
- Copie de la pièce d'identité recto-verso (carte d'identité ou passeport seulement), en cours de validité
- Le(s) diplôme(s) détenu(s) : Bac, Licence, Master, D.E....
- Les ou l'attestation(s) employeur(s) et/ou les justificatifs de cotisation à un régime de protection sociale
- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- Justificatif de statut (attestation employeur, attestation Pôle Emploi)
- Un chèque de 80 euros (avec nom, prénom du candidat au dos) en règlement de l'étude du dossier et de l'entretien avec le directeur de l'institut, à l'ordre de : IFLM (frais non remboursables en cas de désistement)

Date limite de l'inscription : 11 mars 2021, le cachet de la poste faisant foi.

- AUCUNE SUITE NE SERA DONNÉE AUX DOSSIERS INCOMPLETS -

 Nous vous rappelons qu'il sera impératif, le jour de la rentrée, d'être à jour des vaccinations obligatoires pour la formation (diphtérie, tétanos, poliomyélite, hépatite B et de présenter un certificat précisant que vous avez subi un test tuberculinique) et d'être en mesure de fournir un certificat médical délivré par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé (voir liste des médecins agréés sur le site de l'Agence Régionale de Santé www.ars.sante.fr)